

#FRANCHEMENTRESPECT

Le concours de rap des Travaux Publics



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



#FRANCHEMENTRESPECT

Niveaux : Cycle 4 – 5^e/4^e/3^e

Disciplines : Enseignement moral et civique (EMC) – Lettres
Education musicale – Arts plastiques (facultatif)

Temporalité de l'activité : (durée, fréquence, positionnement dans l'année...)

EMC 4 à 5 heures • (temps indicatif, il est possible d'y consacrer plus ou moins de temps en fonction des activités retenues par les enseignants)

FRANÇAIS 4 à 5 heures • (une séquence)

ÉDUCATION MUSICALE 2 à 3 heures • (commencer juste après la 1^{ère} séance faite en français) une demi-journée banalisée pour répondre au concours de rap des travaux publics. si possible, faire en sorte que les enseignants puissent travailler ensemble afin de donner plus de sens aux travaux proposés aux élèves.

#FRANCHEMENTRESPECT



Description synthétique du projet et problématique choisie :

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC) et dans la perspective de la découverte du monde économique et professionnel et de la construction progressive du parcours d'orientation des élèves, une semaine consacrée au respect dans toutes ces acceptions est proposée aux élèves de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e).

Il s'agit à la fois de travailler sur la **NOTION DE RESPECT EN GÉNÉRAL** mais également de mettre un **FOCUS SUR LE RESPECT DÛ AUX INFRASTRUCTURES PUBLIQUES** ainsi qu'à tous ceux qui les construisent et les entretiennent.

La proposition pédagogique est construite autour de 3 disciplines :

L' **ENSEIGNEMENT MORAL** et **CIVIQUE**, le **FRANÇAIS** et l' **ÉDUCATION MUSICALE**.

> OBJECTIFS, CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES TRAVILLÉES

(compétences du socle ; compétences disciplinaires des programmes)

COMPÉTENCES DU SOCLE

Domaine 1.1 : les langages pour penser et communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Domaine 1.4 : les langages des arts et du corps

- Réaliser des projets musicaux de création
- Concevoir créer, réaliser et réfléchir des pièces musicales en référence à des styles, des œuvres, des contraintes d'interprétation ou de diffusion

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

- Coopération et réalisation de projets
- Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information
- Outils numériques pour échanger et communiquer

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

- Respecter les sources et les droits d'auteur et l'utilisation de sons libres de droit
- Développer une critique constructive sur une production collective

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

- Raisonner, imaginer, élaborer, produire
- Pratiquer diverses formes d'écriture d'invention, divers langages artistiques en lien avec les processus de création

LES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Enseignement moral et civique, cycle 4 (programme 2018) :

- Respecter autrui (première finalité des programmes d'EMC / cycle 2, 3 et 4), acquérir une culture civique commune (troisième finalité)
- Définir ce qu'est le respect (La notion de respect)
- Savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité
- Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.

Français

- Agir sur le monde
- Vivre en société, participer à la société
- Étude de la langue
- Champs lexicaux
- Manipuler, tester, systématiser.

Éducation musicale

- Réaliser des projets musicaux de création
- Explorer, imaginer, créer et produire
- Échanger, partager, argumenter et débattre.

CONTRIBUTION AUX DIFFÉRENTS PARCOURS

- **PARCOURS CITOYEN** Sensibilisation au respect des autres, au travail des autres, aux ouvrages publics. S'inscrire dans le calendrier annuel d'un parcours citoyen dans un établissement, voir exemple de calendrier joint.
- **PARCOURS DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS** (Parcours Avenir) Découverte des métiers des Travaux Publics
- **PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** Slam, rap, punchline, poésie, argumentation, rhétorique, graff/ tag

> MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

LE PROJET TEL QU'EXPLIQUÉ AUX ÉLÈVES

Une semaine consacrée au #respect est organisée à l'intérieur du collège. des activités vous seront proposées en français, en emc et en éducation musicale. nous terminerons ce temps fort consacré au respect par la création de punchlines pour enregistrer un rap sur les travaux publics et participer à un concours national organisé par la profession des travaux publics.

MODES D'INTERDISCIPLINARITÉ

L'ensemble des activités prévues peut se faire en parallèle dans chacune des disciplines, ce qui donne une très grande souplesse de fonctionnement. il est possible de prévoir de travailler en co-inter- vention ce qui permettrait un suivi plus facile des élèves sur ces activités. à l'occasion d'une semaine consacrée au #respect, il est également possible de banaliser un certain nombre de créneaux pour plus d'efficacité et notamment ceux consacrés à l'écriture et à l'enregistrement des punchlines.

> ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE : PROGRESSION ENVISAGÉE

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Comment lier création poétique, respect des autres et de l'environnement dans une perspective d'engagement citoyen ?

DISCIPLINE 1 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

CO-INTERVENTION POSSIBLE AVEC LE PROFESSEUR DE FRANÇAIS

> SÉANCE 1

PROBLÉMATIQUE

Vous avez dit #FranchementRespect ?

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- Partir des représentations des élèves pour définir le mot respect. Après une courte période de réflexion, les élèves sont invités à noter au tableau ce que leur évoque le mot respect.
- Ensuite, une carte mentale est réalisée avec les grandes thématiques qui se dégagent de leurs premières réflexions : respect des personnes, respect des lois/règlements, respect du matériel, respect des équipements,
- La carte mentale sert de trace écrite.

RESSOURCES POSSIBLES

- Le règlement intérieur du collège

► SÉANCE 2 ET 3

PROBLÉMATIQUE

Quelles sont les infrastructures publiques autour de moi ? Qui les construit et les entretient ?

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- Lors d'une sortie de 2 heures, les élèves sont invités à observer les alentours de l'établissement et à relever toutes les formes de dégradations observées. Ils sont également invités à être attentifs aux personnes qui travaillent à la restauration, au maintien ou la création de nouveaux équipements.
- Lors de cette sortie, ils prennent des photographies des dégradations, des aménagements récents, relèvent le travail accompli et notent qui l'a accompli (attention à ne pas prendre de photo des personnes).
Cf : exemples de photographies prises autour d'un établissement scolaire et à l'intérieur d'un lycée.
- Variante : les élèves peuvent utiliser l'application Incity pour signaler toute forme de dégradation et inciter les pouvoirs publics (collectivités territoriales) à réagir et réparer. Cette variante oblige les élèves à être attentifs, au quotidien, à leur environnement et à faire preuve d'esprit citoyen en signalant sur un site dédié les dégradations observées.

RESSOURCES POSSIBLES

- [Photothèque de l'association ASCO TP \(Association pour la Connaissance des Travaux Publics\)>>>pour utiliser des photos avec des personnes](#)
- [Présentation de InCity sur le site Planète TP](#)
- [Pour signaler sur InCity](#)

► SÉANCE 4

PROBLÉMATIQUE

Pourquoi respecter les équipements publics ?

Pourquoi respecter le personnel qui œuvre au quotidien ?

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- **ORGANISER UN DÉBAT EN CLASSE** : plusieurs formes de débats sont envisageables. Il est possible d'organiser un débat argumenté et réglé (cette activité est désormais classique pour les enseignants d'EMC) mais le thème se prête aussi très bien à l'organisation d'un débat mouvant.
- Dans un débat mouvant, commencer par écrire le thème du débat au tableau. Demander ensuite aux élèves de se positionner en fonction de leur avis (vrai/faux). Puis, l'un d'entre eux explique aux autres pourquoi il s'est positionné de telle façon et tente de convaincre les élèves du camp adverse (par exemple : mes parents payent des impôts, il est donc logique que les dégradations soient réparées). Si des élèves sont convaincus par l'argument, ils ont le droit de bouger et de changer de camp. Le débat se poursuit ainsi, au gré des arguments échangés. Le débat s'achève lorsque les deux camps sont à court d'arguments ou quand le professeur le juge utile.

THÈMES DE DÉBAT

- **Thème 1 de débat** : Est-ce normal que les infrastructures publiques qui nous entourent subissent régulièrement des dégradations ?
- **Thème 2 de débat** : Pourquoi devrais-je respecter les travaux sur la voie publique et les personnes qui les font ?
- **Thème 3 de débat** : Les ouvriers sont payés pour réparer et remettre en état, je n'ai donc aucune raison de faire attention aux infrastructures qui m'entourent.

RESSOURCES POSSIBLES

- Sur Eduscol, un dossier est consacré au débat argumenté et réglé
- Sur le site de l'académie de Poitiers, une mise en œuvre du débat mouvant

DISCIPLINE 2 : FRANÇAIS

▶ SÉANCE 1

PROBLÉMATIQUE

Une bonne punchline, c'est quoi ?

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- Partir des éléments de définition proposés par les élèves. On peut rapprocher la punchline de la tradition de l'aphorisme, de la saillie, du trait d'esprit ou plus simplement de la plaisanterie. La notion de strophe ou de couplet pourra éventuellement émerger et permettra dans un second temps de remplir « la caisse à outils » du punchlineur.
- Définition proposée : courte strophe percutante et souvent humoristique
- On finira la séance en lançant les élèves dans une première activité d'écriture. On pourra leur proposer un thème (la vie de collégien, leur ville...). Cette première tentative sera enrichie lors de la séance suivante.

▶ SÉANCE 2 LES SÉANCES 2, 3 ET 4 PEUVENT ÊTRE RÉALISÉES LA MÊME SEMAINE QU'EN ÉDUCATION MUSICALE.

PROBLÉMATIQUE

Comment inventer une bonne punchline ?

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- Partir des punchlines inventées par les élèves, leur en proposer s'ils n'ont pas d'idées.
- Une rapide analyse des textes permettra de mettre en avant des procédés dont ils ont déjà entendu parler lors de leur scolarité (comparaison, anaphore, rime, assonance, allitération, métaphore...).

● **EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE**

- 1** *En mode Hercule, j'accomplis tous mes travaux*
- 2** *La France est comme un grand musée
C'est quand même cool de s'y promener
Mais y'a des règles à respecter*
- 3** *Je me hais, je me fuis
sur l'autoroute, je me perds
le bruit de l'asphalte m'assagit
le ruban gris avale les réverbères*

On peut mettre en avant les rimes et la métaphore pour les propositions **2** et **3**, la comparaison pour la proposition **2**.

LA CAISSE À OUTILS DU PUNCHLINEUR

- Définitions des procédés les plus simples de leur scolarité (comparaison, anaphore, rime, assonance, allitération, métaphore...), que les élèves pourront réinvestir par la suite.
 - **EXEMPLES D'ACTIVITÉ PROPOSÉE :** dans les extraits suivants, repérez les comparaisons en soulignant en rouge le comparé, en vert l'outil de comparaison et en bleu le comparant.
- 1** *La terre toute proche formait comme un bouclier bombé sur la mer azurée. (Homère, L'Odyssée)*
- 2** *La terre est bleue comme une orange. (Eluard)*

On adaptera le niveau de difficulté en fonction des élèves (anaphore, assonance, allitération, métaphore...). Le but de ces exercices de repérage est de conduire les élèves à enrichir leurs propres inventions.

▶ SÉANCE 3 ET 4

PROBLÉMATIQUE

Comment écrire des punchlines en lien avec un thème imposé ?

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- Présenter un thème aux élèves et leur demander d'élaborer son champ lexical.

● EXEMPLE DE THÈME : LA VILLE

Champ lexical : trottoir, voiture, métro, tramway, boulevard, piéton, parking, métropole, pont, stade, aéroport, rocade,

On leur demande ensuite d'en extraire un mot et de l'insérer dans un dictionnaire des rimes.

La suite de l'exercice consiste à réinvestir les notions de la séance précédente.

Afin de pouvoir utiliser pertinemment les métiers, les fonctions, des exemples d'ouvrages, de techniques, de matériaux, il est important de se référer au site www.fntp.fr/metiers et au site www.planete-tp.com

● EXEMPLES DE PUNCHLINES PROPOSÉES PAR LES ENSEIGNANTS POUR DÉMARRER L'ACTIVITÉ SI BESOIN

J'ai grandi dans la ville et pour moi les boulevards

C'est comme une symphonie ça sonne comme du Mozart

Je me hais, je me fuis

sur l'autoroute, je me perds

le bruit de l'asphalte m'assagit

le ruban gris avale les réverbères

« Moi j'veux faire tomber les murs, mettre des passerelles à la place »

RESSOURCES POSSIBLES

- [Dictionnaire des rimes](#)
- [Les fiches métiers des travaux publics](#)

LES OUVRAGES

- www.planete-tp.com

DISCIPLINE 3 : ÉDUCATION MUSICALE

► SÉANCE 1

PROBLÉMATIQUE

Comment mettre un texte en rythme ?

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

- **1 ►** Partir d'un texte court existant, le lire pour entendre quels sont les accents toniques, quelles sont les syllabes qui sont naturellement appuyées.
- **2 ►** Travail sur la pulsation à partir de mesures à 4 temps :
 - Installer une pulsation modérée (mesures à 4 temps), puis l'enseignant dit une phrase très courte que les élèves répètent tout en maintenant la pulsation.
 - Une fois que plusieurs exemples ont été répétés, l'enseignant prend des extraits du rap de la campagne **#FRANCHEMENTRESPECT** www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=_1enCPgYF2I qu'il fait répéter aux élèves, tout en maintenant la pulsation.
- **3 ►** En dernière partie de séance, faire écouter le rap **#FranchementRespect** en demandant aux élèves de faire un travail d'analyse sur la pulsation et sur le texte :
 - Compter le nombre de mesures à 4 temps (il y en a 12)
 - Repérer le nombre de vers (il y en a 8)
 - Repérer le débit des paroles (est-il régulier ? Y a-t-il des accélérations ? les accents toniques sont-ils mis en évidence ? etc...)

► SÉANCE 2 (3 SI BESOIN).

PROBLÉMATIQUE

Comment mettre un texte en rythme et le faire correspondre à une bande-son existante ?

Important : cette séance doit être réalisée dans une salle où il y a au moins un ordinateur pour deux élèves, avec un casque pour chaque élève.

PROPOSITION D'ACTIVITÉS

- **1 >** Partir du texte du rap écrit par les élèves en cours de français. Le lire, pour entendre quels sont les accents toniques, quelles sont les syllabes qui sont naturellement appuyées. Repérer le nombre de vers. Décider quels mots doivent être mis en évidence.
- **2 >** Ecouter la bande-son vierge de #FRANCHEMENTRESPECT, pour repérer la pulsation et faire des essais individuels en slamant le texte sur la bande-son. Décider à quel moment commencer, etc...
- **3 >** Une fois que les élèves se sont entraînés, le professeur repère les interprétations qui sont cohérentes et fait un travail d'écoute collectif pour choisir celles qu'il faut retenir.
- **4 >** Voir avec les élèves pour décider de l'alternance entre les solos et les interventions tutti.

APRÈS-MIDI BANALISÉE AVEC LES PROFESSEURS QUI ONT PARTICIPÉ À LA CRÉATION

PROPOSITION D'ACTIVITÉS

- Rédiger et enregistrer une punchline
- Réalisation finale de la punchline : répétition, enregistrement réécoute, réenregistrement...
- A partir des textes écrits durant les séances précédentes, la classe doit s'entraîner puis s'enregistrer.

VARIANTE :

- Organiser des battles de punchline pour choisir les meilleures produites par les élèves.

RESSOURCES POSSIBLES

- Les fiches métiers des travaux publics
- Les ouvrages
- Les techniques et les moyens
- Autorisation de captation (plusieurs modèles disponibles en fonction des situations)

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE RAP DES TRAVAUX PUBLICS

#FRANCHEMENTRESPECT

LA FNTP VOUS PROPOSE DE PARTICIPER AVEC VOS ÉLÈVES À UN CONCOURS DE RAP.
Il est demandé aux élèves d'écrire et d'enregistrer un rap sur les Travaux Publics à partir de la bande-son du clip de la campagne de communication #FranchementRespect.

ATTENTION

Pour **participer au concours**, il est impératif de **réaliser un clip vidéo** (utiliser une tablette, un smartphone, un Zoom).

Les élèves peuvent imaginer une mise en scène particulière se déroulant pendant l'enregistrement.

Inscrivez vos élèves et déposez les productions sur www.concoursraptp.fr

IMPORTANT

S'assurer que les parents des élèves mineurs donnent le droit à l'utilisation des images de leurs enfants qui pourraient être prises à l'occasion de la réalisation du clip.

RESSOURCES

- [LES FICHES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS](#)
- [LES OUVRAGES](#)
- [LES TECHNIQUES ET LES MOYENS](#)

RÉALISATION

- Réaliser un enregistrement audio et vidéo d'un rap sur les Travaux Publics.
- Participer au concours proposé par la FNTP

SITOGRAPHIE

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

- [Lien 1](#) - [Lien 2](#)
- [LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FNTP](#)
- www.planete-tp.com
Planète TP est le site français conçu par l'association pour la connaissance des Travaux Publics (ASCO TP). L'histoire, l'actualité, les ouvrages des travaux publics d'hier et d'aujourd'hui y sont référencés.
- eduscol.education.fr
Le site d'information et d'accompagnement des professionnels de l'Éducation nationale. Des ressources nombreuses sont consacrées au parcours Avenir et au parcours citoyen. On y trouve également une entrée consacrée au débat argumenté et réglé.

MÉDIAS

- www.edutheque.fr
Ce service s'adresse à tous les enseignants du premier et du second degré et leurs élèves. Il rassemble des ressources pédagogiques structurées avec de grands établissements publics à caractère culturel et scientifique. Grâce à un moteur de recherche fédéré, les enseignants et leurs élèves peuvent croiser les milliers de ressources indexées et mises à disposition par l'ensemble des partenaires à l'aide de mots-clés ou bien de tri par type de document et par thématique. Il suffit de se connecter grâce à une adresse académique. De nombreux documents multimédias sont disponibles sur le thème du respect, de la ville, tags, graffitis, métiers des TP, ... (sur les sites, Passerelles, INA...)

RESSOURCES

DROIT À L'IMAGE

- AUTORISATION DE CAPTATION (PLUSIEURS MODÈLES DISPONIBLES EN FONCTION DES SITUATIONS)

> CRITÈRES DE RÉUSSITE, MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE / COLLECTIVE

il est entendu que l'activité proposée dans son ensemble permet de vérifier qu'un certain nombre d'attendus de fin de cycle 4 sont bien atteints :

- Etre capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres dans une discussion réglée ou un débat réglé
- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Construire le sentiment d'appartenance à la collectivité
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'établissement et prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, sociale et écologique
- Concevoir, réaliser, arranger une courte pièce musicale
- Porter un regard critique sur sa production individuelle

AVEC LA PARTICIPATION DE



#FRANCHEMENTRESPECT

Le concours de rap
des Travaux Publics
Règlement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



#ARTICLE 1 - OBJET

- Ce concours est organisé par la Fédération Nationale des Travaux Publics, union de syndicats professionnels, constituée conformément aux dispositions des articles L. 2133-1 et suivants du Code du travail, dont le siège social est sis 3 rue de Berri, 75008 Paris, et dont les statuts ont été déposées à la mairie de Paris.
- Il s'inscrit dans le cadre de la campagne d'attractivité des métiers des Travaux Publics #FranchementRespect, lancée le 8 octobre 2018, par la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), en présence de Madame la ministre du travail, Muriel PÉNICAUD, ainsi que de monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Jean-Michel BLANQUER. Il fait l'objet d'une action inscrite dans la convention-cadre de partenariat entre l'Éducation nationale et la FNTP.
- L'objet de ce concours est de faire découvrir aux jeunes le secteur et les métiers des Travaux Publics au travers d'une production associant paroles et musique. Il s'appuie sur une ressource pédagogique interdisciplinaire autour de la notion de respect et disponible sur www.concoursraptp.fr.

UNE PRODUCTION COLLECTIVE QUI FAVORISE L'INTERDISCIPLINARITÉ

- Ce concours récompense le travail collectif et collaboratif de tout ou partie d'une classe sous la supervision d'un ou plusieurs enseignant(s).
- La participation au concours est l'occasion de favoriser l'interdisciplinarité, (Lettres, Français, EMC, éducation musicale...). L'inscription à ce concours est faite par un enseignement référent qui inscrit **une ou plusieurs équipe(s) issue(s) d'une ou plusieurs classe(s)**.

#ARTICLE 2 - PARTICIPANTS

- Le concours s'adresse aux élèves de l'école primaire (cycle 3), de collège (cycle 3 et/ou cycle 4), de lycée (seconde, première), de l'enseignement professionnel.
- L'inscription au concours est gratuite. Les équipes peuvent être inscrites en France métropolitaine, DROM-COM ou dans un établissement à l'étranger.
- La participation à ce concours implique une attitude loyale. Elle implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuels avenants.

#ARTICLE 3 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Ce concours se déroulera du 7 octobre 2019 au 5 mai 2020 à minuit, heure de Paris.
- La participation au concours s'effectue exclusivement sur Internet via la plate-forme prévue à cet effet sur www.concoursraptp.fr
- **La date d'ouverture de la plate-forme d'inscription et de dépôt des productions est fixée au : 7 octobre 2020.**
- Dès leur inscription sur la plate-forme, les enseignants auront la possibilité de déposer les productions des élèves sur leur espace et de les modifier si nécessaire.
- Un élève ne peut participer qu'à une seule production et une équipe ne peut déposer qu'une seule production.
- Seront pris en compte les productions déposées sur la plate-forme jusqu'à la date de clôture du concours fixée au : **5 mai 2020 à minuit.**
- Toute inscription ou dépôt après cette date à minuit seront refusés.

#ARTICLE 4 - PRODUCTION ATTENDUE

Il est demandé aux élèves :

- De produire un texte de rap valorisant le secteur des Travaux Publics en s'appuyant sur [les fiches métier du site fntp.fr](http://www.fntp.fr)
- De réaliser un clip de ce rap incluant une mise en scène simple des élèves, sur le fond musical de la version « 40 secondes » du rap de la campagne de communication de la FNTF #FranchementRespect.

Le jury sera particulièrement attentif à :

- La pertinence du champ lexical utilisé par rapport au secteur des Travaux Publics.
- La juxtaposition du texte avec le fond musical fourni.
- La mise en scène réalisée et son originalité.

#ARTICLE 5 - CONSTITUTION DU JURY ET DÉSIGNATION DES GAGNANTS

- Les gagnants seront désignés par un jury qui sélectionnera les trois meilleures productions déposées sur la plateforme. Le jury sera constitué de représentants de la profession des Travaux Publics, de représentants de l'Éducation nationale et d'experts dans le domaine musical. Les résultats sont publiés sur le site internet de la FNTP en date du 5 juin 2020. L'enseignant référent des équipes gagnantes sera informé par mail et par téléphone.

#ARTICLE 6 - LOTS

- Chaque élève de l'équipe gagnante se verra attribuer un chèque cadeau d'une valeur de 50 €. Les lots seront soit remis en mains propres, soit envoyés à l'enseignant qui les remettra aux élèves concernés.

#ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉS

- Les élèves participant à ce concours réalisent leur production dans un cadre scolaire au sein de l'établissement.
- Chaque participant est réputé être informé des risques et dangers d'Internet. La FNTP décline toute responsabilité en cas de problème de connexion, perte de données, piratage, virus informatique, plantage... et tout autre désagrément lié à l'utilisation d'Internet.
- La FNTP ne saurait être tenue pour responsable si, pour une raison quelconque (notamment, fraude informatique, virus, incendie, inondation, grève ou toute autre raison, force majeure), ce concours venait à être écourté, modifié, reporté ou annulé. En effet, la FNTP se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le présent jeu si les circonstances l'exigent et ce, sans réparation d'un quelconque dommage pour les participants. Toute modification du présent règlement pourra faire l'objet d'un avenant et/ou d'une information auprès des participants.

#ARTICLE 8 - DROIT D'AUTEUR ET DROIT À L'IMAGE

- Les participants, sous la responsabilité de leur(s) enseignant(s) référent(s) affirment que le clip qu'ils présentent est une œuvre originale.
- Les enseignants responsables s'assureront que leurs élèves disposent bien du droit d'utiliser les images, sons, et/ou textes qu'ils présenteront.
- Les établissements doivent s'assurer que les parents des élèves mineurs donnent le droit à l'utilisation à titre gracieux des images de leurs enfants qui pourraient être prises à l'occasion de la réalisation du clip. Ces autorisations seront archivées dans l'établissement et transmises par l'enseignant référent sur la plate-forme de dépôt des productions.
- Les participants à ce concours, ou leurs parents pour les participants mineurs, autorisent **à titre gracieux** la FNTP à utiliser, reproduire et diffuser librement sans but lucratif les productions gagnantes avec mention de la classe et de l'établissement d'origine :
 - À des fins pédagogiques sur tout support analogique ou numérique notamment sur Internet (chaîne YOUTUBE FNTP).
 - À des fins de promotion du concours en utilisant le nom et/ou les vidéos ou images du concours de quelque manière que ce soit, sans limitation de durée dans le cadre de la promotion du concours sur le web (page Facebook ; Instagram, chaîne YOUTUBE FNTP), dans la presse et dans les publications réalisées par la FNTP. Les images seront toujours accompagnées du nom de la classe auteure du clip, de son établissement d'origine et de l'année de réalisation.
- Les clips seront exclusivement utilisés pour les finalités décrites ci-dessus et tout usage commercial est exclu. Ces utilisations ne pourront donner lieu à une rétribution ou un versement de droit d'auteur. En cas d'utilisation non strictement liée à la manifestation, l'établissement sera avisé au préalable.

#ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES

- Pour l'organisation du concours, les données personnelles des participants, renseignées dans le formulaire d'inscription, sont collectées et seront conservées pour cette finalité ainsi que pour communiquer sur des actions menées par la FNTP à l'attention des professeurs et leurs élèves pendant une durée de 5 ans.

#ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES - SUITE

- Les participants devront cocher la case suivante : « J'accepte le traitement des données personnelles saisies ci-dessus, uniquement dans le cadre du concours et à des fins de communication. En savoir plus sur les cookies et la politique de confidentialité ».
- Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification de limitation ou de portabilité des données le concernant... Les données personnelles collectées sont conservées pendant la durée strictement nécessaire aux finalités poursuivies telles qu'énoncées, et ce conformément à la réglementation informatique et libertés et à la Réglementation Générale de Protection des Données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018.

#ARTICLE 10 - UTILISATION DES DONNÉES À DES FINS DE PROMOTION DU CONCOURS

- Les participants autorisent la FNTF à utiliser leurs noms, prénom(s), établissements, classes, localité, photographies, vidéos à des fins de promotion du concours sur tout support de son choix. En retour, ils ne pourront prétendre à aucune autre contrepartie que le chèque-cadeau qui leur est remis.

#ARTICLE 11 - CONTACT

- Pour tout renseignement : coudevylleac@fntp.fr

#ARTICLE 12 - LITIGES

- Le présent règlement est soumis à la réglementation française. Si l'une des clauses venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et le règlement lui-même continueraient à s'appliquer.

#ARTICLE 13 - CONSULTATION DU RÈGLEMENT

- Il est consultable sur le site Internet fntp.fr et sur www.concoursraptp.fr.
- Une copie du règlement pourra être obtenue gratuitement sur demande écrite adressée par courrier à la FNTF. Les frais relatifs à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande jointe, au prix d'un courrier simple au tarif lent en vigueur et à condition qu'un RIB soit joint à la demande de remboursement.
- La FNTF garde la possibilité de modifier ce règlement à tout moment à condition d'en informer les participants sur son site Internet, après en avoir informé les candidats déjà inscrits.